



Interview de l'abbé Joven Soliman

par Thomas A. Droleskey
(publiée sur le site Internet [Christ or Chaos](http://www.christorchaos.com/)¹) 25 juillet 2010

C'est il y a un an exactement aujourd'hui, en la fête de saint Jacques le Majeur, que l'abbé Joven Soliman, ordonné prêtre par Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, le 11 juillet 1998 en l'église Notre-Dame-des-Victoires (à Quezon City, République des Philippines), a commencé de ne plus nommer le « pape » conciliaire Benoît XVI au Canon de la Messe.

Bien que l'abbé Soliman eût déjà accordé cette année au frère Pio Francis (né Dario Protomanni) une interview publiée par le site Internet [The Four Marks](http://www.the-four-marks.com/) et ayant brièvement paru sur le site *Sede Vacante* (que le frère Pio Francis a fermé depuis en se ré-affiliant à la FSSPX, quoique sans explication publique de la raison pour laquelle sa défense de la position sédévacantiste aurait été erronée), il a aimablement consenti à m'accorder une interview pour le site *Christ or Chaos*. L'abbé Soliman a pris tout son temps pour répondre à mes questions, et il s'est trouvé – selon la Sainte Providence de Dieu – que ses réponses dussent être publiées aujourd'hui, en la fête 2010 de saint Jacques le Majeur. Je remercie vivement l'abbé Soliman de m'avoir accordé cette interview et d'avoir répondu à mes questions avec tant de soin, et je veux l'assurer de nos prières, lui et ses fidèles de Manille, en République des Philippines. Son exemple est de ceux que devraient suivre tous les prêtres d'esprit traditionnel qui reconnaissent actuellement l'archi-moderniste Josef Ratzinger-Benoît XVI comme étant le successeur véritable, valide et légitime de saint Pierre.

1^{ère} question : Il y a un an aujourd'hui, Monsieur l'abbé, que vous ne nommez plus « Benoît XVI » au Canon de la Messe. Bien que vous ayez exposé une partie des raisons pour lesquelles vous avez quitté la Fraternité Saint-Pie X, pourriez-vous nous éclairer sur certaines particularités des actes d'apostasie, erreurs et sacrilèges du « deuxième » Concile du Vatican, y compris ceux de « Benoît XVI », lesquels vous ont amené à agir comme vous l'avez fait le 25 juillet 2009, en la fête de saint Jacques le Majeur ?

Abbé Soliman : Comme on le sait pertinemment, certains traditionnalistes anti-sédévacantistes conviennent eux-mêmes que les trois principales erreurs du deuxième Concile du Vatican sont la collégialité, l'œcuménisme et la liberté religieuse.

Ces trois erreurs principales ont déjà eu des conséquences désastreuses :

¹ Le Christ ou le chaos. <http://www.christorchaos.com/>

la collégialité détruit l'autorité au sein de l'Église ;

l'œcuménisme détruit la nécessité de l'Église catholique pour le salut, ce qui a débouché sur la création de la nouvelle messe pour faire plaisir aux protestants ;

enfin, la liberté religieuse détruit la doctrine de la Royauté sociale de Jésus-Christ, ce qui a conduit à la destruction des États catholiques.

Ratzinger défend ces erreurs tout en nous disant – avec son « herméneutique de la continuité » – qu'il n'y a pas de rupture avec la Tradition.

J'ai appris au séminaire [de la FSSPX, à Goulburn, Australie] que Vatican II n'était pas infaillible parce qu'il s'agissait d'un concile uniquement pastoral, et non pas dogmatique, quoique œcuménique. C'est ainsi qu'on nous l'a expliqué, de même qu'aux fidèles confiants.

Or, je me suis rendu compte l'an dernier seulement de la fausseté de cette explication « pastorale ». C'est à cause d'elle que certains traditionnalistes acceptent Vatican II avec des réserves ou à la lumière de la Tradition au lieu de le rejeter *in toto* parce qu'il a été non pas un concile œcuménique, mais un brigandage, donc qu'il n'était ni infaillible, ni contraignant en conscience.

La question de savoir si Vatican II est infaillible ou non doit trouver sa réponse dans la doctrine catholique que l'on peut vérifier dans les manuels de théologie d'avant ce concile, ou même dans un bon catéchisme catholique, et non pas dans l'échappatoire du « concile pastoral ». Or, la doctrine catholique nous enseigne qu'un concile œcuménique est infaillible et contraignant une fois promulgué par le pape, parce qu'il constitue un exercice du magistère extraordinaire, qui est infaillible.

Paul VI a solennellement promulgué les décrets de Vatican II, et si nous le reconnaissons pour être un vrai pape, nous devons nous soumettre à Vatican II. En revanche, si nous savons que Vatican II comporte des erreurs et des hérésies, nous devons inévitablement en conclure que Paul VI n'était pas un vrai pape, mais un antipape, **car il est impossible qu'un vrai pape promulgue des erreurs et des hérésies** à l'issue d'un concile œcuménique dans la mesure où **cela irait à l'encontre du dogme de l'infaillibilité pontificale**. Si Vatican II n'a pas bénéficié de la protection du Saint-Esprit, c'est parce que ce n'était pas un concile œcuménique, mais un brigandage conduit par un antipape. Il y a eu dans l'histoire de l'Église plusieurs cas de conciles équivalant à des brigandages justement parce qu'ils n'avaient pas été approuvés par un vrai pape.

Depuis qu'il a été élu, Benoît XVI maintient son engagement en faveur de Vatican II : il continue à violer les premier et deuxième Commandements en allant visiter des lieux de faux culte tels les synagogues et les mosquées ; il a prié à la manière des musulmans dans la Mosquée bleue d'Istanbul, en Turquie, le 30 novembre 2006 ; le 19 août 2005, il a pris une part active au culte juif dans une synagogue de Cologne, en Allemagne ; l'an dernier, il s'est rendu à nouveau dans une synagogue et une mosquée lors de son pèlerinage au Proche-Orient.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les hérésies et les actes d'apostasie de Ratzinger. Les lecteurs pourront consulter sur votre site la liste des offenses que **ce précurseur de l'Antéchrist** a commises et malgré lesquelles certains membres du groupe qui prétend « résister tout en reconnaissant » osent dire de lui qu'il est un « homme droit » et un « restaurateur de la Tradition ». Sachant cela, j'ai donc fini par ne plus nommer Benoît XVI

au Canon de la Messe en la fête de saint Jacques le Majeur, le 25 juin de l'an dernier, alors que j'officialiais seul.

2^{ème} question : Vous avez été membre de la Fraternité Saint-Pie X en tant que séminariste, puis prêtre pendant seize ans, de 1992 à 2008. Vous y êtes donc resté assez longtemps pour être le témoin direct des changements intervenus dans la mentalité de vos évêques et de vos confrères depuis la rencontre du 29 août 2005 entre Mgr Bernard Fellay et Josef Ratzinger-Benoît XVI. Pourriez-vous décrire certains de ces changements (refus de critiquer le *Novus Ordo*, outrages commis pendant les messes « papales » – comme en Australie durant les « Journées Mondiales de la Jeunesse » de 2008 –, promotion constante de la liberté religieuse et de la séparation de l'Église et de l'État, visites dans les synagogues et les mosquées, qu'il appelle des lieux « sacrés », etc.) ?

Abbé Soliman : Le changement des mentalités n'est devenu évident à nos yeux qu'après la publication du *Motu proprio [Summorum Pontificum]* du 7 juillet 2007 et la prétendue levée des excommunications intervenue l'an dernier. **Il m'est impossible d'accepter que ces deux événements puissent être qualifiés de « miracles » de la très Sainte Vierge, ainsi qu'on nous l'a dit [Mgr Bernard Fellay et d'autres membres de la FSSPX], en ajoutant qu'ils constituaient une réponse aux deux précédents croisades du Rosaire.**

Point n'est besoin d'être sédévacantiste pour comprendre qu'il est condamnable d'attribuer de faux miracles à Notre Dame.

Ratzinger déclare, dans son *Motu proprio*, que la nouvelle messe est la forme ordinaire, et l'édition de 1962 en latin la forme extraordinaire de la Messe et qu'elles constituent seulement deux variantes du même rite. Quiconque est au courant de ce qu'est la Messe perçoit la fausseté de ce que Ratzinger dit là. Or, on nous raconte que c'est un miracle de Notre Dame que la vraie Messe soit à présent « libérée » au moyen du *Motu proprio*.

Il en va de même de la levée des excommunications. Le Vatican a prétendu que la peine d'excommunication était remise aux quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X, alors que les dirigeants de cette dernière ont toujours souligné, depuis le prononcé de ces « excommunications » par Jean-Paul II le 2 juillet 1988, l'invalidité de la censure correspondante. Or, cette affirmation selon laquelle la censure était invalide et n'avait donc aucune force contraignante s'est trouvée contredite par les dirigeants de la FSSPX lorsque ceux-ci ont déclaré que le décret levant les excommunications n'était autre qu'une réponse « miraculeuse » de la très Sainte Vierge à la deuxième croisade du Rosaire. **Benoît XVI nous est maintenant présenté par les dirigeants et les publications de la Fraternité comme étant « persécuté », comme un « restaurateur de la Tradition », comme un « homme droit ». Et malheureusement, la plupart des fidèles croient encore que la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X n'est pas en train de changer.**

3^{ème} question : Dans votre interview recueillie par le frère Pio Francis, qui s'est ré-affilié depuis à la Fraternité Saint-Pie X, vous avez dit que vous étiez le premier Philippin ordonné prêtre par cette dernière et que vous aviez été son prier à Manille, en République des Philippines. Vous avez déclaré aussi que vous aviez une sœur qui était oblate de la Fraternité Saint-Pie X en Suisse. Puis-je vous demander comment votre famille a réagi à votre décision de quitter la Fraternité ?

Abbé Soliman : Les membres de ma famille ne se sont pas opposés à ma décision. Je leur avais dit qu'ils pouvaient continuer d'assister à la messe au prieuré [celui de la FSSPX à Manille] chaque fois que je serais hors de la ville durant les premiers mois ayant suivi mon

départ, en septembre 2008, mais ils ont décidé ensuite de ne plus y aller, bien que je ne fusse pas encore sédévacantiste à l'époque. En revanche, ma sœur, qui est une oblate de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, n'est pas d'accord avec moi.

4^{ème} question : Avez-vous actuellement des contacts avec l'un ou l'autre de vos ex-confrères de la Fraternité ?

Abbé Soliman : Aucun contact depuis que je suis devenu sédévacantiste.

5^{ème} question : Vous attendez-vous à ce que beaucoup de prêtres (si toutefois il s'en trouve) quittent la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X au cas où une « conclusion heureuse » viendrait couronner les « discussions doctrinales » qui ont eu lieu avec les représentants du « cardinal » William Levada, préfet de la Congrégation conciliaire pour la Doctrine de la Foi ?

Abbé Soliman : Je ne pense pas qu'ils seront nombreux dans ce cas, même si les « discussions doctrinales » aboutissent à une « conclusion heureuse ». La ligne du parti imprègne tant les mentalités au sein de la FSSPX que beaucoup de prêtres ne se rendent même pas compte qu'il y a quelque chose d'aberrant à prétendre exposer la Tradition devant ceux qui disent incarner le Magistère, à prétendre « convertir le pape ». **C'est au pape qu'il appartient d'enseigner, et il n'a pas à être enseigné, c'est à lui qu'il appartient de confirmer les fidèles, et il n'a pas à être confirmé par eux. Cette idée de « convertir le pape » est purement aberrante, puisqu'elle donne à entendre que le Magistère de l'Église peut être corrigé par ses sujets comme s'ils étaient ses enseignants.**

6^{ème} question : J'ai remarqué qu'il existait au sein de la FSSPX une sorte d'aveuglement volontaire, dont témoigne le refus de nombreux prêtres et fidèles de regarder en face les contradictions entre la position antérieure et la position actuelle de leurs dirigeants. Le mot d'ordre semble y être devenu, en quelque sorte : « *Extra Societatis, nulla Salus* ». L'avez-vous remarqué aussi ?

Abbé Soliman : Oui, votre observation est très juste. Ils nieront sûrement faire leur ce mot d'ordre « *Extra Societatis, nulla Salus* », auquel ils adhèrent pourtant bel et bien, comme en témoigne leur attitude vis-à-vis des personnes qui ont cessé d'assister aux offices célébrés dans la FSSPX parce qu'elles acceptent le sédévacantisme et que cette doctrine s'applique à notre époque. Les prêtres et la plupart des fidèles de la Fraternité croient que l'on se « perd » en devenant sédévacantiste. C'est presque comme s'ils estimaient – peut-être sans même s'en rendre compte – qu'il n'est point de salut hors de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. L'un d'eux, qui m'a adressé une lettre imprégnée de cette mentalité, cite à mon propos la parabole de la vigne et des sarments : il m'écrit que je suis le sarment qui s'est lui-même coupé de la « vigne » (la Fraternité), à laquelle il me supplie de retourner.

7^{ème} question : Un jeune auteur catholique a tenté de discréditer la doctrine sédévacantiste, qui fait pourtant partie des enseignements canoniques de l'Église, en prétendant que si elle était vraie, elle aurait des conséquences « désastreuses » pour l'Église. Que pensez-vous de cette assertion ?

Abbé Soliman : La Vérité ne saurait être un désastre en elle-même, puisque Dieu est Vérité.

Notre Seigneur nous dit dans l'Évangile que la Vérité rend libre. Si l'auteur dont vous parlez veut donner à entendre que le sédévacantisme ne peut être fondé parce que ses conséquences seraient « désastreuses » et que la vraie Église elle-même s'en trouverait

détruite, il a manifestement tort, car cela signifierait que les portes de l'enfer ont prévalu contre notre Mère la Sainte Église, ce qui ne saurait se produire en aucun cas.

En un certain sens, toutefois, le sédévacantisme a effectivement des conséquences « désastreuses » pour l'Église, car c'est bien un désastre que le Siège de Pierre soit occupé depuis des dizaines d'années par une série d'antipapes. À cause de cela, en effet, de nombreux fidèles authentiquement catholiques – dispersés dans le monde malgré leur petit nombre – se retrouvent divisés entre eux à cause de leurs controverses intestines sur divers points, parce qu'il n'y a pas eu pendant longtemps de pape légitime auquel on puisse avoir recours pour régler la question selon le célèbre dicton « *Roma locuta est, causa finita est* ».

La Fraternité Saint-Pie X se soumettra-t-elle aux décisions et enseignements de Benoît XVI ? Pour autant que je sache, elle poursuit son apostolat, bien que Benoît XVI ait publié deux documents soulignant qu'en l'état actuel des choses, elle n'a pas de ministère légitime à exercer. La hiérarchie de la FSSPX l'ignore purement et simplement, tout comme elle ignore les évêques conciliaires qui, selon elle, exercent une autorité légitime au sein de l'Église catholique.

Beaucoup de traditionalistes sont divisés sur le point de savoir si Benoît XVI est un vrai pape ou non. Certains anti-sédévacantistes pensent qu'il nous faut absolument un vrai pape, parce que sans cela, nul n'aurait autorité pour régler les controverses entre nous. Toutefois, beaucoup de ces mêmes anti-sédévacantistes – notamment au sein de la Fraternité Saint-Pierre – croient en même temps que l'on peut avoir confiance en ce que « Rome » dit à l'heure actuelle. Il n'est pas catholique de croire que le dicton « *Roma locuta est, causa finita est* » est recevable seulement si l'on est d'accord avec les décisions du Vatican, mais peut être ignoré dans le cas contraire ; cette idée est en effet contraire à la doctrine catholique, et le pape Pie VI l'a condamnée dans l'encyclique *Auctorem Fidei* du 28 août 1794.

Cette fausse vision de la manière dont on peut traiter un vrai pape et ses décisions est *bel et bien* un désastre. Jusqu'à l'époque de Pie XII, les catholiques se soumettaient aux décisions du Souverain Pontife, que celles-ci leur plussent ou non. Aujourd'hui, en revanche, certains tenants de la formule « résister tout en reconnaissant » ne se soumettent à celui qu'ils pensent être le « Pape » et qu'ils reconnaissent comme tel que lorsqu'ils sont d'accord avec lui.

Notre Dame de La Salette a prophétisé en 1846 que Rome perdrait la Foi et deviendrait le siège de l'Antéchrist, et que l'Église subirait une éclipse. Ce sont bien là des conséquences désastreuses pour l'Église. Notre Seigneur Lui-même se demandait s'Il trouverait encore la foi sur terre à Son retour. Donc, si le sédévacantisme s'avère fondé, l'auteur dont vous parlez ne peut se permettre d'ignorer cette doctrine au motif qu'elle a des conséquences « désastreuses » pour l'Église. Il ferait mieux de garder présents à l'esprit les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ lui imposant de connaître la vérité et lui promettant qu'elle le rendra libre.

8^{ème} question : Quelles lectures (livres, sites Internet, articles) recommanderiez-vous aux catholiques désireux d'étudier le véritable état actuel de notre chère Église ?

Abbé Soliman : Je recommanderais l'ouvrage *Mystère d'Iniquité*, en français et en anglais, que l'on peut télécharger sur les sites Internet Resistance-Catholique.org, Catholique-Sedevacantiste.org, Christorchaos.com, CMRI.org, Fourmarks.com, Daily Catholic.org et Traditional Mass.org.

On trouve sur ces sites assez de lectures pour pouvoir étudier le véritable état actuel de l'Église, et l'ouvrage *Mystère d'Iniquité* est celle qui m'a vraiment aidé à conclure en faveur du sédévacantisme après avoir étudié les articles des sites Internet que je viens de mentionner, car il contient une enquête théologique, historique et canonique permettant de comprendre notre situation du moment. Les autres articles que je recommanderais sont les suivants : *Story Time in Ecône*, *Ratzinger's War Against Catholicism*, sur le site *Christorchaos.com* ; *Absolutely Null and Utterly Void*, par l'abbé Anthony Cekada ; enfin, *Vatican II, the Pope and the Mass O & A*, par Mgr Donald Sanborn.

9^{ème} question : Avez-vous une remarque à adresser au frère Pio Francis, qui a dénoncé sa brève adhésion au sédévacantisme peu après que l'interview qu'il avait faite de vous eut été publiée sur le site Internet *The Four Marks* comme sur son propre blogue ? Avez-vous quelque chose à dire à ce religieux, qui n'a toujours pas expliqué pourquoi seraient invalides les raisons invoquées sur son blogue contre la légitimité du « pontificat » de Josef Ratzinger-Benoît XVI ?

Abbé Soliman : Je puis seulement dire que je prie pour lui. Bien qu'il ait changé de position aussitôt après la publication de mon interview, je l'ai remercié d'avoir réalisé cette dernière et d'avoir jugé bon de la publier.

10^{ème} question : Avez-vous, pour finir, quelques mots d'encouragement à formuler à l'adresse de ceux qui sont dans les catacombes du catholicisme et qui souffrent d'être rejetés par leur famille et leurs amis au motif qu'ils reconnaissent en Josef Ratzinger-Benoît XVI un ennemi du Christ-Roi, donc du bien des âmes ?

Abbé Soliman : Pour ceux qui sont dans les catacombes du catholicisme, l'unique consolation réside dans la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ et la protection du Cœur Immaculé de Marie. Ne nous décourageons pas, même si le monde entier est contre nous. Nous sommes à l'époque de la grande apostasie, et nous devons livrer une lutte sans compromissions à la nouvelle religion de Vatican II. Notre Seigneur nous a mis en garde contre les faux prophètes, et il est évident pour ceux qui peuvent encore voir et aimer la vérité que **Ratzinger est un faux prophète et un ennemi du Christ-Roi.**

Commentaire final de Thomas A. Droleskey : Merci de nous avoir consacré généreusement tout ce temps. Je puis vous assurer de nos prières quotidiennes au Christ-Roi par l'intermédiaire du Cœur Dououreux et Immaculé de Marie. Puisse Dieu, agissant par l'intercession de Sa très Sainte Mère, faire selon Sa sainte volonté que d'autres prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X suivent votre exemple afin d'aider leurs fidèles à reconnaître en Josef Ratzinger un ennemi du Christ-Roi et, par conséquent, de nos âmes immortelles.

L'abbé Soliman subit à l'évidence un martyr blanc, puisqu'il est rejeté et ostracisé par ses anciens amis et confrères de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Il l'accepte sans se plaindre, sachant que l'on doit passer par la Sainte Croix pour aller au Paradis, tout en se plaçant dans les mains affectueuses de la Reine de Miséricorde, notre Sainte Mère bien-aimée, comme l'a fait saint Jacques le Majeur dont la fête est célébrée aujourd'hui, en ce neuvième Dimanche après la Pentecôte. **Voici le compte rendu du martyr de saint Jacques le Majeur, frère de saint Jean l'Évangéliste, tel que la Vénérable Marie d'Agreda le donne dans *La Cité mystique de Dieu* :**

« 392. Notre grand apôtre saint Jacques arriva à Jérusalem, dans le temps que cette ville était tout agitée à propos des disciples et des imitateurs de notre Seigneur Jésus-Christ. Les démons avaient secrètement excité ces nouveaux troubles, irritant de plus

en plus les perfides Juifs, et augmentant en eux le zèle de leur loi et l'envie contre la nouvelle loi évangélique, à l'occasion de la prédication de saint Paul. Quoiqu'il n'eût passé que quinze jours à Jérusalem, la vertu divine avait, dans ce peu de temps, béni ses travaux et opéré par son ministère avec tant d'efficace, qu'il convertit une foule de Juifs, et jeta tous les autres dans l'étonnement et dans l'admiration. Les incrédules s'étaient un peu calmés et rassurés en apprenant que saint Paul était sorti de Jérusalem ; mais saint Jacques y entra à son tour, immédiatement après, non moins plein de sagesse divine et de zèle pour le nom de notre Rédempteur Jésus-Christ ; et c'est ce qui les irrita de nouveau. Lucifer, qui n'ignorait point sa venue, excitait et augmentait la haine des pontifes, des prêtres et des scribes, afin qu'ils s'inquiétassent et s'alarmassent davantage de l'arrivée du nouveau prédicateur. **Saint Jacques se mit aussitôt à prêcher avec beaucoup d'ardeur le nom du Crucifié, sa mort et sa résurrection mystérieuse. Dès les premiers jours il convertit plusieurs Juifs, parmi lesquels on distinguait Hermogène et Philète, magiciens qui avaient fait un pacte avec le démon. Hermogène était le plus savant en l'art magique, et Philète était son disciple ; les Juifs voulurent s'en servir contre l'apôtre, s'imaginant qu'ils le confondraient dans la discussion ou qu'ils lui ôteraient la vie par quelque sortilège.**

« 393. **Les démons machinèrent cette méchanceté par le moyen des Juifs, comme instruments de leur iniquité, parce que, subjugués par la divine grâce qu'ils sentaient en l'apôtre, ils ne pouvaient eux-mêmes s'en approcher. Dans cette discussion, Philète se présenta le premier pour argumenter contre saint Jacques, ayant été entendu que s'il ne l'emportait point, Hermogène viendrait à son secours comme maître et plus versé dans la science magique. Philète proposa ses arguments sophistiques, mais le saint Apôtre les détruisit comme les rayons du soleil dissipent les ténèbres, et parla avec tant de sagesse et d'efficace que Philète se reconnut vaincu et se rendit à la véritable foi de Jésus-Christ. Et dès lors, il se fit le défenseur de l'apôtre et de sa doctrine. Mais craignant son maître Hermogène, il pria saint Jacques de le garantir de ses attaques et de ses manœuvres diaboliques par lesquelles il tâcherait de les perdre : Le saint Apôtre donna à Philète un linge qu'il avait reçu de l'auguste Marie, et en portant cette relique, le néophyte se garantit des maléfices d'Hermogène, jusqu'à ce que le même Hermogène vînt disputer contre l'apôtre.**

« 394. Hermogène ne put s'en excuser, quoiqu'il craignit saint Jacques ; car il avait promis aux Juifs de le vaincre dans la discussion. Ainsi il l'attaqua avec de plus forts arguments que ceux de son disciple Philète. Mais tous ces efforts furent inutiles contre le pouvoir et la sagesse du Ciel, qui semblaient déborder des lèvres du saint Apôtre comme un torrent impétueux. Hermogène y fut heureusement submergé, et comme son disciple Philète, il fut obligé de confesser la foi et les mystères de Jésus-Christ, de sorte qu'ils embrassèrent tous deux la sainte Foi et la doctrine que Jacques prêchait. **Les démons s'irritèrent contre Hermogène, et, usant de l'empire qu'il leur avait donné sur lui, ils le maltraitèrent à cause de sa conversion.** Et comme il sut que Philète s'en était défendu au moyen de la relique qu'il avait obtenue du saint Apôtre, il le pria de lui faire la même faveur contre ses ennemis, et saint Jacques donna à Hermogène le bâton dont il se servait dans ses voyages, et avec ce bâton, il chassa les démons et les empêcha de s'approcher de lui pour le tourmenter.

« 395. **La grande Reine du ciel contribua beaucoup à ces conversions et aux autres que saint Jacques fit dans Jérusalem par les gémissements et les prières qu'elle offrait de son oratoire à Éphèse, où elle connaissait (comme on l'a remarqué en divers autres endroits) par une claire vision tout ce que les apôtres**

et les fidèles de l'Église faisaient, et elle prenait un soin particulier de son cher apôtre, parce qu'il était plus proche du martyr. Hermogène et Philète persévérèrent quelque temps dans la foi de Jésus-Christ, mais ils la perdirent ensuite dans l'Asie, comme on le peut inférer de la seconde épître à Timothée, où l'apôtre lui annonce que Phigelle ou Philète et Hermogène l'avaient quitté. La foi avait bien jeté quelques racines dans leur cœur, mais elles ne furent pas assez profondes pour résister aux tentations du démon, qu'ils avaient longtemps servi dans des rapports familiers ; et comme ils conservèrent toujours les mauvaises racines des vices, elles finirent par étouffer la bonne semence, et alors ils déchurent de la foi qu'ils avaient reçue.

« 396. Lorsque les Juifs se virent frustrés de leur vaine espérance par la défaite et la conversion d'Hermogène et de Philète, ils conçurent une nouvelle rage contre l'apôtre saint Jacques et résolurent de s'en débarrasser en lui procurant la mort. Ils offrirent pour cela de l'argent à Démocrite et à Lysias, centurions de la milice des Romains ; et les ayant séduits par leurs offres, ils convinrent secrètement avec eux qu'ils prendraient l'apôtre avec les gens qu'ils commandaient, et que pour cacher la trahison, ils prétexteraient une apparence de tumulte ou de querelle au lieu et au moment où il prêcherait, et qu'alors ils le livreraient entre leurs mains. Abiathar, qui était grand prêtre cette année, et Josias, scribe animé du même esprit que le pontife, se chargèrent de l'exécution de ce perfide dessein. Ils ne tardèrent pas à pouvoir le réaliser, car saint Jacques prêchant au peuple le mystère de la rédemption du genre humain, et le prouvant avec une sagesse admirable et par des témoignages tirés des anciennes Écritures, ses auditeurs en furent si touchés que leur componction alla jusqu'aux larmes. Le grand prêtre et le scribe entrèrent aussitôt dans une fureur diabolique, et après avoir donné le signal aux soldats romains, Josias s'avança le premier, et s'étant saisi de saint Jacques, il lui mit une corde au cou et le montra comme un perturbateur de la république, et comme l'auteur d'une nouvelle religion contraire à l'empire romain.

« 397. Démocrite et Lysias arrivèrent en même temps avec leurs soldats, et ayant pris l'apôtre, ils le menèrent à Hérode fils d'Archélaüs, qui était aussi prévenu intérieurement par la malice de Lucifer, et extérieurement par la haine des Juifs. Hérode, excité par toutes ces suggestions, avait suscité contre les disciples du Seigneur, qu'il abhorrait, la persécution dont saint Luc fait mention au chapitre douzième des Actes, en disant qu'il envoya des gens pour les maltraiter. Il se hâta de profiter de l'occasion pour ordonner qu'on tranchât la tête à saint Jacques. La joie de notre grand apôtre fut incroyable en voyant qu'on le prenait. et qu'on le liait comme son divin Maître, et que l'heure si désirée s'approchait de passer de cette vie mortelle à la vie éternelle par le moyen du martyre, comme la Reine du ciel le lui avait prédit. Il rendit d'humbles et ferventes actions de grâces pour ce bienfait et protesta de nouveau publiquement de son attachement à la sainte Foi de notre Seigneur Jésus-Christ. Et se souvenant qu'il avait prié à Éphèse la bienheureuse Vierge de l'assister à l'heure de sa mort, il l'invoqua alors du plus intime de son âme.

« 398. **L'auguste Marie entendit de son oratoire les prières de son bien-aimé apôtre et parent, comme toujours attentive à ce qui le concernait, car elle l'accompagnait et le favorisait partout de son intercession efficace. Et tandis qu'elle priait pour lui, elle vit descendre du ciel une grande multitude d'anges de toutes les hiérarchies ; une partie de ces esprits célestes alla à Jérusalem et entourait le saint Apôtre lorsqu'on le menait au lieu du supplice. Les autres anges se rendirent à Éphèse auprès de leur Reine, et l'un des principaux lui dit : “ Reine des cieux et notre digne Maîtresse, le souverain Seigneur des armées vous charge d'aller sur-le-champ à Jérusalem pour consoler son grand serviteur Jacques,**

l'assister à l'heure de sa mort, et répondre à ses saints et pieux désirs.” La bienheureuse Vierge reçut cette faveur avec beaucoup de joie et de reconnaissance, louant le Très-Haut de la protection dont il couvre ceux qui se confient en sa miséricorde infinie. Sur ces entrefaites, l'apôtre marchait au martyre, opérant en y marchant divers miracles, rendant la santé à plusieurs malades et délivrant plusieurs possédés. Comme le bruit se répandit qu'Hérode ordonnait de le faire mourir, beaucoup d'affligés vinrent chercher leur remède avant que le moyen commun de leur consolation leur manquât.

« 399. **Au même moment, les saints anges placèrent leur grande Reine sur le trône le plus brillant (comme on l'a vu en d'autres circonstances), et ils la portèrent à Jérusalem au lieu où se trouvait saint Jacques pour être exécuté. Le saint Apôtre se mit à genoux pour offrir à Dieu le sacrifice de sa vie. Et lorsqu'il leva les yeux au ciel, il vit en l'air la bienheureuse Vierge qu'il invoquait dans son cœur. Il la vit revêtue de divines splendeurs et d'une ravissante beauté, accompagnée d'une multitude d'anges qui l'assistaient. À ce divin spectacle, il fut enflammé d'une charité et pénétré d'une joie dont les ardeurs et les transports remuèrent le cœur et toutes les puissances de l'heureux disciple. Il voulut reconnaître d'une voix éclatante la très pure Marie pour la Mère de Dieu et la Maîtresse de toutes les créatures. Mais un ange le retint dans ce mouvement de ferveur et lui dit : “ Jacques, serviteur de notre Créateur, conservez dans votre âme ces saintes affections, et ne faites point connaître aux Juifs la présence de notre Reine, car ils n'en sont pas dignes, et ils en concevraient plutôt de la haine que du respect.”** D'après cet avis, l'apôtre se tint dans le silence et dit intérieurement à la Reine du ciel :

« 400. *“ Mère de mon Seigneur Jésus-Christ, mon auguste protectrice, refuge des affligés, donnez-moi, sainte Reine, votre bénédiction, si désirée de mon âme à cette heure. Offrez pour moi à votre Fils, le Rédempteur du monde, le sacrifice de ma vie comme un holocauste allumé par le désir que j'ai de mourir pour la gloire de son saint nom. Que vos très pures mains soient aujourd'hui l'autel de mon sacrifice, afin qu'il soit agréable à Celui qui s'est offert pour moi sur la sainte Croix. Je remets mon âme entre vos mains, et par elles entre les mains de mon Créateur.”* **Quand il eut dit ces paroles, et pendant qu'il tenait toujours les yeux élevés vers la bienheureuse Marie qui lui parlait au cœur, le bourreau lui trancha la tête.** Cette grande Reine de l'univers (ô admirable bonté !) reçut l'âme de son bien-aimé apôtre à son côté sur le trône où elle était, et elle la mena ainsi dans l'empyrée et la présenta à son très saint fils. En faisant cette nouvelle offrande dans la cour céleste, l'auguste Marie causa à tous les habitants du ciel une nouvelle joie et une gloire accidentelle, et tous la félicitèrent par de nouveaux cantiques de louanges. Le Très-Haut reçut l'âme de Jacques et la plaça en un lieu éminent de gloire entre les princes de son peuple. La très pure Marie, prosternée devant le trône de la Majesté infinie, fit un cantique de louanges et d'actions de grâces pour le martyr et le triomphe du premier apôtre martyr. Dans cette occasion elle ne vit la Divinité que par la vision abstraite dont j'ai plusieurs fois parlé. Mais la très sainte Trinité la combla de nouvelles bénédictions et de faveurs singulières pour elle et pour la sainte Église, pour laquelle notre charitable Reine fit de ferventes prières. Tous les saints la bénirent aussi ; ensuite, les anges la ramenèrent à Éphèse, dans son oratoire, où, pendant que tout ce que je viens de dire se passait, un ange tint sa place, représentant sa personne. En y arrivant, la divine Mère des vertus se prosterna selon, sa coutume, et rendit de nouvelles actions de grâces au Très-Haut pour toutes ces merveilles.

« 401. Les disciples de saint Jacques enlevèrent cette nuit son saint Corps et le portèrent secrètement au port de Joppé, où, par une disposition divine, ils

s'embarquèrent avec ce trésor pour se rendre en Galice. La bienheureuse Vierge leur envoya un ange pour les conduire à l'endroit où Dieu voulait qu'on le déposât. Et quoiqu'ils ne vissent point le saint Ange, ils n'en expérimentèrent pas moins son secours efficace, car il les défendit dans tout le voyage, et souvent il les protégeait d'une manière miraculeuse. De sorte que l'Espagne est aussi redevable à la très pure Marie du bonheur qu'elle a de posséder le corps de saint Jacques et de l'avoir après sa mort pour défenseur, comme elle l'avait eu pendant sa vie pour prédicateur de la sainte Foi, qu'il a laissée si enracinée dans le cœur des Espagnols. Saint Jacques mourut l'an 41 du Seigneur, le 25 mars, cinq ans et sept mois après qu'il fut parti de Jérusalem pour aller prêcher en Espagne. Or, selon cette supputation et les autres que j'ai faites précédemment, le martyre de saint Jacques arriva sept ans accomplis après la mort de notre Sauveur Jésus-Christ.

« 402. Que son martyre ait eu lieu vers la fin du mois de mars, cela résulte du chapitre douzième des Actes, où saint Luc dit que, quand Hérode vit qu'il avait plu aux Juifs en faisant mourir saint Jacques, il fit aussi arrêter saint Pierre dans l'intention de lui faire trancher la tête comme à saint Jacques, après la fête de Pâques, qui était celle de l'agneau et des pains sans levain, que les Juifs célébraient le 14 de la lune de mars. Cela semble prouver que saint Pierre fut mis en prison pendant cette pâque ou à un jour fort rapproché de la fête, que la mort de saint Jacques avait seulement précédé son emprisonnement de quelques jours, et qu'en l'an 41, le 14 de la lune de mars répondit à l'un des derniers jours de ce mois si l'on suit la supputation des années et des mois solaires que nous avons adoptée. Suivant ce calcul, la mort de saint Jacques arriva le 25 mars avant le 14 de la lune ; puis eut lieu l'emprisonnement de saint Pierre, et ensuite la célébration de la pâque des Juifs. **La sainte Église ne célèbre point le martyre de saint Jacques en son jour, parce qu'il se rencontre avec la fête de l'Incarnation, et ordinairement avec les mystères de la Passion ; on l'a transféré au 25 juillet, qui fut le jour auquel on débarqua le corps du saint apôtre en Espagne.**

« 403. La mort de saint Jacques et la promptitude avec laquelle Hérode la lui donna excitèrent et augmentèrent encore la cruauté des Juifs impies, qui s'imaginèrent avoir trouvé dans ce prince aussi inique qu'inhumain l'instrument de leur vengeance contre les imitateurs de notre Seigneur Jésus-Christ. Lucifer et ses démons espéraient la même chose, et ceux-ci par leurs suggestions, ceux-là par leurs prières et leurs flatteries, lui persuadèrent de faire arrêter saint Pierre, comme il le fit en effet, dans le désir de satisfaire les Juifs pour ses fins temporelles. Les démons craignaient extrêmement le vicaire de Jésus-Christ, à cause de la vertu qu'ils sentaient partir de lui contre eux ; c'est pourquoi ils hâtèrent par leurs secrets artifices son arrestation. Saint Pierre en prison fut étroitement lié avec de fortes chaînes pour être mis à mort après Pâques. Et quoique le cœur invincible de l'apôtre fût sans aucune crainte et aussi tranquille que s'il eût été libre, tous les fidèles qui se trouvaient à Jérusalem n'en étaient pas moins consternés, sachant que le roi avait résolu de le faire exécuter au plus tôt. Dans cette affliction, ils prièrent ardemment le Seigneur de conserver son vicaire et le chef de l'Église, par la mort duquel ils étaient menacés de la plus grande des calamités. Ils implorèrent aussi la puissante intercession de l'auguste Marie, en laquelle et par laquelle ils attendaient tous le remède.

« 404. Cette affliction de l'Église n'était point cachée à la divine Mère, quoiqu'elle fut à Éphèse ; ses yeux compatissants observaient de là, par une vision très claire, tout ce qui se passait à Jérusalem. En ce même temps, elle multipliait ses prières, ses gémissements et ses larmes de sang, demandant la liberté de saint Pierre et la défense de la sainte Église. Cette oraison de la très pure Marie pénétra les cieux et blessa le

cœur de son Fils Jésus, notre Sauveur. Et pour lui répondre, sa divine Majesté descendit en personne dans l'oratoire de la maison, où elle était prosternée, sa face virginale dans la poussière. Le souverain Roi l'aborda, et, la relevant avec une tendre bonté, il lui dit : *“ Ma Mère, modérez votre douleur, et dites-moi tout ce que vous souhaitez, je vous l'accorderai, et vous trouverez grâce devant mes yeux pour l'obtenir. ”*

« 405. La présence et les douces paroles du Seigneur remplirent la divine Mère de force, de consolation et de joie ; car elle faisait le sujet de son martyr des peines et des persécutions de l'Église, et elle s'était extrêmement affligée de voir saint Pierre en prison et condamné à la mort, et des maux qui pourraient arriver à la primitive Église si on le faisait mourir. Elle renouvela ses prières auprès de notre Rédempteur Jésus-Christ, et elle lui dit : *“ Mon adorable Fils, vous savez la tribulation de votre sainte Église ; ses cris sont arrivés à vos oreilles, et pénètrent jusqu'au fond de mon cœur affligé. Ses ennemis veulent ôter la vie à son pasteur et votre vicaire ; si vous le permettez maintenant, mon divin Seigneur, votre petit troupeau sera dispersé, et les loups infernaux triompheront, suivant leurs désirs, de votre saint nom. Or, afin que je vive, commandez, mon Dieu et vie de mon âme, à la mer et à la tempête de s'apaiser, et aussitôt les flots cesseront de battre cette frêle barque. Défendez, Seigneur, votre vicaire, et confondez vos ennemis. Et si c'est pour votre gloire et pour votre bon plaisir, faites que les tribulations viennent m'assaillir, moi ; je les souffrirai volontiers pour vos enfants, les fidèles, et, assistée de votre pouvoir, je combattrai contre les ennemis invisibles pour la défense de votre Église. ”*

« 406. Son très-saint Fils répondit : *“ Ma Mère, par la puissance et la vertu que vous avez reçues de moi, je veux que vous agissiez selon votre volonté. Faites et défaites tout ce que vous jugerez être convenable à mon Église. Et sachez que toute la fureur des démons se tournera contre vous. ”* La très prudente Mère rendit de nouvelles actions de grâces pour cette faveur, et s'offrant à combattre les ennemis du Seigneur pour les enfants de l'Église, elle dit : *“ Souverain Seigneur, mon unique espérance, le cœur de votre servante est tout prêt à souffrir toutes sortes de peines et d'afflictions pour les âmes qui a coûté votre sang et votre vie. Je ne suis qu'une poussière inutile, mais vous êtes d'une sagesse et d'un pouvoir infinis, et assistée de votre divine faveur, je ne crains point le dragon infernal. Et puisque vous voulez que je décide en votre nom ce qui convient à votre Église, j'ordonne à Lucifer et à tous ses ministres d'iniquité qui troublent l'Église dans Jérusalem de descendre à l'instant même au fond de l'abîme, et je veux qu'ils y restent dans l'inaction jusqu'à ce que votre divine providence leur permette de revenir sur la terre. ”* Cette parole de la grande Reine de l'univers fut si efficace qu'au moment où elle l'eut prononcée à Éphèse, tous les démons qui étaient à Jérusalem furent précipités dans les cavernes éternelles sans pouvoir résister à la vertu divine qui opérait par le moyen de la bienheureuse Marie.

« 407. Lucifer et ses ministres reconnurent que ce coup de fouet partait de la main de notre puissante Reine, qu'ils appelaient leur ennemie, parce qu'ils n'osaient l'appeler par son nom. Dans cette occasion, ils demeurèrent accablés de honte et de désespoir dans l'enfer, comme en tant d'autres circonstances dont j'ai fait mention, jusqu'à ce qu'il leur fût permis d'en sortir, pour faire la guerre à cette invincible Vierge, ainsi qu'on le verra dans la suite. Pendant le temps de leur abatement, ils délibérèrent sur les moyens qu'ils pourraient choisir pour l'attaquer. Ayant remporté ce triomphe sur les démons, l'auguste Marie, voulant qu'il s'étendît sur Hérode et sur les Juifs, dit à notre Sauveur Jésus-Christ : *“ J'enverrai maintenant, mon adorable Fils, si c'est votre volonté, un de vos saints anges pour délivrer votre serviteur Pierre de la prison. ”* Notre Seigneur Jésus-Christ approuva la résolution de sa Mère Vierge, de sorte que,

par la volonté du Roi et de la Reine de l'univers, l'un des esprits célestes qui les entouraient fut envoyé pour tirer l'apôtre saint Pierre de la prison de Jérusalem.

« 408. L'ange exécuta cet ordre avec beaucoup de promptitude ; et étant arrivé à la prison, il y trouva saint Pierre lié avec deux chaînes entre deux soldats qui le gardaient, outre les autres qui étaient à la porte de la prison pour y former comme un corps de garde. La fête de Pâques était déjà passée, et c'était la nuit précédant le jour auquel on devait exécuter la sentence de mort à laquelle le saint Apôtre était condamné. Mais il se trouvait si tranquille dans cet état qu'il dormait d'un aussi profond sommeil que ses gardes. L'ange s'approcha de saint Pierre, et il fut obligé de lui donner un coup pour l'éveiller ; et comme l'apôtre sommeillait encore, il lui dit : “ *Levez-vous promptement, ceignez-vous, mettez vos chaussures, prenez votre manteau et suivez-moi.* ” Saint Pierre se trouva libre de ses chaînes, et sans comprendre ce qui lui arrivait, il suivit l'ange, ignorant quelle était cette vision. Et après que cet esprit céleste lui eut fait traverser quelques rues, il lui apprit comment le Tout-Puissant l'avait délivré des chaînes et de la prison par l'intercession de la très pure Marie ; puis il disparut. Saint Pierre revint à lui, pénétra le mystère et la faveur qu'il venait de recevoir, et en rendit des actions de grâces au Seigneur.

« 409. Il crut qu'il devait se mettre en lieu de sûreté et en avertir auparavant les disciples et Jacques le Mineur, pour le faire avec leur conseil. Et hâtant le pas il alla à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc. C'était la maison du Cénacle, où dans leur affliction plusieurs disciples s'étaient réunis. Saint Pierre frappa à la porte : une servante nommée Rhode, qui descendit pour voir qui c'était, ayant reconnu la voix de saint Pierre, fut si saisie de joie qu'au lieu de lui ouvrir, elle courut dire aux disciples que Pierre était à la porte. Ils crurent que c'était un rêve de la servante ; mais parce qu'elle assurait qu'elle ne se trompait point, ils s'imaginèrent que ce pourrait être son ange. Pendant cette espèce de contestation, on laissait saint Pierre dans la rue, et lui continuait à frapper à la porte. On lui ouvrit enfin, on le reconnut, et tous furent transportés d'une joie incroyable de voir le saint Apôtre et le chef de l'Église délivré de la prison et de la mort. Il les instruisit de tout ce qui lui était arrivé avec l'ange et leur dit d'en informer secrètement Jacques et les autres frères. Et prévoyant qu'Hérode le ferait bientôt chercher avec beaucoup de soin, ils décidèrent qu'il sortirait cette même nuit de la maison, et qu'il s'éloignerait de Jérusalem de peur qu'on ne le prît une seconde fois. Or saint Pierre s'en alla ; Hérode le fit chercher, et ne l'ayant pas trouvé, il fit punir les gardes et s'irrita davantage contre les disciples ; mais Dieu réprima son orgueil et son impiété, le châtiât sévèrement, comme je le raconterai dans le chapitre qui suit.

INSTRUCTION QUE M'A DONNÉE LA GRANDE REINE DES ANGES

« 410. Ma fille, à l'occasion des effets qu'a produits en vous la faveur singulière que reçut de ma bonté mon serviteur Jacques au moment de sa mort, je veux maintenant vous faire connaître un privilège que le Très-Haut me confirma lorsque je menai l'âme de son apôtre dans le ciel pour la lui présenter. Je vous ai déjà dit quelques mots de ce secret ; mais je vous en donnerai maintenant une plus grande intelligence, afin que vous soyez véritablement ma fille et ma dévote. Lorsque je menai au ciel l'heureuse âme de Jacques, le Père éternel me dit, de manière à ce que tous les bienheureux pussent l'entendre : “ *Ma Fille et ma Colombe, choisie pour l'objet de mes complaisances entre toutes les créatures, je veux que mes courtisans, tant les anges que les saints, sachent que je vous donne ma divine parole, pour l'exaltation de mon nom, pour votre gloire et pour le profit des mortels, que, s'ils vous invoquent de tout*

leur cœur à l'heure de leur mort, à l'imitation de mon serviteur Jacques, et s'ils implorent votre intercession auprès de moi, j'userai envers eux de ma clémence ; je les regarderai des yeux d'un Père plein de bonté ; je les délivrerai des périls de cette dernière heure ; j'éloignerai d'eux les cruels ennemis qui font alors tous leurs efforts pour faire périr les âmes, et je leur ménagerai par votre entremise de grands secours, afin qu'ils leur résistent et se mettent en ma grâce, s'ils s'aident de leur côté ; vous me présenterez leur âme, et elle recevra une riche récompense de ma main libérale. »

« 411. Toute l'Église triomphante et moi avec elle rendîmes des actions de grâces et de louanges au Très-Haut pour ce privilège. Et quoique ce soit l'office des anges de présenter les âmes devant le tribunal du juste Juge lorsqu'elles sortent de la servitude de la vie mortelle, le Tout-Puissant ne m'en accorde pas moins ce privilège d'une manière plus éminente qu'il n'accorde les autres privilèges à toutes les créatures : moi, je les ai tous à un autre titre et à un degré particulier ; j'en use souvent, et j'en ai usé à l'égard de quelques-uns des apôtres. Et comme je sais que vous souhaitez savoir comment vous pourrez obtenir de moi cette faveur si estimable pour toutes les âmes, je réponds à votre pieux désir que ce sera en tâchant de ne vous en rendre pas indigne par l'ingratitude et par l'oubli ; vous l'acquerez surtout par une pureté inviolable, qui est ce que je demande le plus de vous et des autres âmes ; car le grand amour que je dois avoir et que j'ai pour Dieu m'oblige de souhaiter avec une intime charité que toutes les créatures observent sa sainte loi et qu'aucune ne perde son amitié et sa grâce. C'est ce que vous devez préférer à votre propre vie, préférant mourir plutôt que de pécher contre votre Dieu et votre souverain Bien.

« 412. Ensuite, je veux que vous m'obéissiez et pratiquiez ma doctrine ; je veux que vous fassiez tous vos efforts pour imiter ce que vous connaissez et écrivez de moi ; que vous ne mettiez aucune interruption dans l'amour ; que vous n'oubliiez jamais l'affection cordiale qu'exige de vous la miséricorde libérale du Seigneur ; et que vous témoigniez une continuelle reconnaissance de ce que vous devez à sa divine Majesté et à moi, puisque vos obligations surpassent tout ce que vous pourriez faire pendant la vie mortelle. Soyez fidèle en la gratitude, fervente en la dévotion, prompte à faire tout ce qui sera le plus saint et le plus parfait. Dilatez votre cœur, et prenez garde de le rétrécir par la pusillanimité que le démon cherche à vous inspirer. Portez vos mains à des choses fortes et difficiles par la confiance que vous devez avoir en Dieu ; ne vous laissez point abattre dans les adversités ; n'empêchez point la volonté du Seigneur, ni les très hautes fins de sa gloire. Ayez une foi vive et une espérance ferme dans les plus grands périls et les plus violentes tentations. Vous vous servirez pour tout cela de l'exemple de mes serviteurs Jacques et Pierre, et de la connaissance que je vous ai donnée de l'heureuse sécurité en laquelle reposent ceux qui vivent sous la protection du Très-Haut. C'est par cette confiance et par la dévotion que Jacques eut envers moi qu'il obtint la faveur singulière que je lui fis en son martyre, et traversa d'immenses tribulations pour y arriver. C'est par cette même confiance que saint Pierre était si tranquille dans sa prison, sans perdre sa sérénité intérieure, et qu'il mérita en même temps que mon très saint Fils et moi prissions un si grand soin de son salut et de sa liberté. Les enfants des ténèbres sont indignes de ces faveurs, parce qu'ils mettent toute leur confiance en ce qui est visible, et dans leurs finesses diaboliques et terrestres. Élevez votre cœur, ma fille, et affranchissez-le de ses erreurs ; aspirez à ce qui est le plus pur et le plus saint, et soyez assurée que le bras du Tout-Puissant, qui a opéré en moi tant de merveilles, vous soutiendra. » (Vénérable Marie d'Agreda, *La Cité Mystique de Dieu* ; Livre IV : Le Couronnement).

Saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée, fut choisi – avec son frère Saint Jean l'Évangéliste et saint Pierre, notre premier pape – pour être témoin de la gloire de notre bienheureux Seigneur et Sauveur Jésus-Christ au sommet du mont Thabor, pour être présent au jardin de Gethsémani et y assister à l'Agonie de Notre Seigneur, ainsi que pour rendre grâces de la libéralité avec laquelle le Christ-Roi répond aux prières de Sa très Sainte Mère à l'heure de notre mort. Considérons une nouvelle fois ces paroles que Notre Dame a adressées à la Vénérable Marie d'Agreda, et récitons en même temps un *Je Vous Salue Marie* en l'honneur de saint Jacques le Majeur :

« Ma Fille et ma Colombe, choisie pour l'objet de mes complaisances entre toutes les créatures, je veux que mes courtisans, tant les anges que les saints, sachent que je vous donne ma divine parole, pour l'exaltation de mon nom, pour votre gloire et pour le profit des mortels, que, s'ils vous invoquent de tout leur cœur à l'heure de leur mort, à l'imitation de mon serviteur Jacques, et s'ils implorent votre intercession auprès de moi, j'userai envers eux de ma clémence ; je les regarderai des yeux d'un Père plein de bonté ; je les délivrerai des périls de cette dernière heure ; j'éloignerai d'eux les cruels ennemis qui font alors tous leurs efforts pour faire périr les âmes, et je leur ménagerai par votre entremise de grands secours, afin qu'ils leur résistent et se mettent en ma grâce, s'ils s'aident de leur côté ; vous me présenterez leur âme, et elle recevra une riche récompense de ma main libérale. »

Comme saint Jacques le Majeur, l'abbé Joven Soliman est fidèle à la mission de rechercher la conversion des non-chrétiens (des non-catholiques, en ce qui le concerne). Il reconnaît qu'aucun successeur légitime de saint Pierre ne pourrait seulement donner l'impression de réaffirmer les non-catholiques dans leurs fausses croyances religieuses ou de présenter comme « sacrés » leurs lieux de faux culte, qui ne sont rien d'autre que des antres du démon. Et il va de soi que pour ce motif, précisément, l'abbé Soliman est cloué au pilori par ceux-là mêmes qui l'admiraient naguère. C'est là le chemin du martyr blanc qui plaît autant au Très Sacré Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie que le martyr rouge subi par saint Jacques le Majeur.

Nous prions toujours Notre-Dame. Nous savons que le Cœur Dououreux et Immaculé de Marie triomphera une bonne fois pour toutes des ennemis de la Foi présents dans le monde comme au sein de la fausse église conciliaire. Chaque Rosaire que nous récitons et offrons à la Très Sainte Trinité par l'intermédiaire du Cœur Dououreux et Immaculé de Marie sera une graine plantée pour l'éclosion de ce triomphe, surtout si nous passons du temps en prière devant la Présence réelle de son Divin Fils dans le Très Saint Sacrement. Chaque Rosaire que nous récitons nous aidera à planter quelques graines pour la restauration de l'Église combattante sur terre et l'avènement du Règne social du Christ-Roi dans le monde, tandis que nous faisons réparation pour nos péchés et ceux du monde entier en tant que fidèles du très Sacré Cœur de son Divin Fils, confiants en l'intercession de son Cœur Dououreux et Immaculé.

Tout en priant chaque jour saint Christophe – dont la fête est célébrée aujourd'hui – afin qu'il aide à nous conduire en toute sécurité vers notre patrie céleste comme il a porté Notre Seigneur Lui-même à travers les eaux, nous devons faire confiance à Notre-Dame pour qu'elle nous arrache aux mains des barons de la modernité dans le monde et à celles des seigneurs du modernisme dans la fausse église conciliaire, et pour qu'elle nous envoie plus de prêtres comme l'abbé Joven Soliman, qui défendront la vraie Foi et nous administreront les vrais Sacrements en vue de nous conduire à notre patrie céleste dans la gloire de la vision béatifique du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Veillez réciter au moins une dizaine du très saint Rosaire de Notre-Dame pour l'abbé Soliman et songer à poursuivre la Croisade du Rosaire 2010 de Mgr McKenna ([Bishop McKenna's 2010 Rosary Crusade](#)).

Cœur Immaculé de Marie, *trionphez bientôt.*

Notre-Dame de Fatima, *prier pour nous !*

Saint Joseph, Patron de la bonne mort, *priez pour nous.*

Saints Pierre et Paul, *priez pour nous.*

Saint Jean-Baptiste, *priez pour nous.*

Saint Jean l'Évangéliste, *priez pour nous.*

Saint Michel Archange, *priez pour nous.*

Saint Gabriel Archange, *priez pour nous.*

Saint Raphaël Archange, *priez pour nous.*

Saint Joachim et sainte Anne, *priez pour nous.*

Saints Gaspard, Melchior et Balthasar, *priez pour nous.*

Saint Jacques le Majeur, *priez pour nous.*

Saint Christophe, *priez pour nous.*

Voir aussi : une litanie des saints ([A Litany of Saints](#))

Le moment n'est-il pas venu de réciter le Rosaire ?

Traduction de l'anglais *Résistance-Catholique.org* ; Que le traducteur soit ici remercié.